



# Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale CB-CPI

Bulletin d'information CB-CPI N°  
002 Du 15 Juin 2019

## **LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE: UNE CIBLE DE LA REPRESSION DANS LA CRISE DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI. (2<sup>EME</sup> PARTIE)**

Lors du précédent bulletin trimestriel de la CB-CPI sur les actes de persécution qui ont visé spécifiquement les membres des forces de défense et de sécurité, il a été fait mention de plus de 70 cas de militaires et policiers ainsi que des membres du SNR, toutes catégories confondues, qui ont été soit assassinés soit portés disparus ou victimes d'autres violations par le régime en place.

La situation est demeurée critique jusqu'à ce jour même si les statistiques semblent montrer que l'effectif des militaires et policiers victimes de la crise tend à diminuer. Cependant, ce qui est tout à fait vrai c'est que les violations des droits humains de façon générale continuent à augmenter ici et là, ceci étant témoigné par les rapports soit des ONGs tant nationales qu'internationales. Cette situation est

ainsi moment où les tentatives de résolution politique de la crise ont presque totalement échoué. En outre, les prochaines échéances électorales de 2020 sont une autre source d'inquiétude par rapport à la sécurité des opposants et citoyens présumés comme tels. En mai 2018, lors de la campagne en rapport avec le référendum constitutionnel, plusieurs violations des droits humains ont été enregistrées à l'encontre notamment des opposants du parti d'Agathon RWASA. Nous craignons que le même rythme des violations

*« L'injustice du despotisme et de la tyrannie soulève l'humanité en faveur de la liberté des peuples. »*

**Francis Bacon**



risque de s'amplifier

### **01. Un (1) Militaire (Nom inconnu)**

Le militaire blessé par son compagnon d'arme le Caporal NIYUNGEKO en date du 19/6/2016.

### **02. Armand NSABIMANA**

Des agents du service national de renseignement ont arrêté un homme du nom d'Armand NSABIMANA dans la zone Musaga (sud de Bujumbura) le 24 juin 2016 dans la soirée. Il s'agit d'un démobilisé de l'armée, issu des anciennes Forces Armées Burundaises. Des proches indiquent qu'il a été arrêté au retour de sa colline natale à l'intérieur du pays et emmené au cachot de la zone Musaga. Il a par après été emmené dans un cachot du service des renseignements à Bujumbura.



*M. Armand NSABIMANA, un démobilisé arrêté par le SNR au Burundi*

### **03. Ferdinand SOFERI**

Un autre homme du nom de Ferdinand SOFERI se trouve aux cachots du service national des renseignements à Bujumbura depuis le 1er juillet 2016. Il s'agit d'un ancien militaire à la retraite issu des anciennes Forces Armées Burundaises qui avait été interpellé par la police à Matana dans la province Bururi

(sud du pays). La famille indique que rien de suspect n'a été trouvé à son domicile lors d'une fouille de la police et s'inquiète pour la sécurité de M. Soferi car aucune accusation n'a été portée contre lui.



*M. Ferdinand Soferi, détenu au SNR*

### **04. Candidat officier Martin KATIHABWA**

Une dizaine de personnes ont été arrêtées dans la commune Nyanza lac, province Makamba (sud du pays) en date du 15 août 2016. Des témoins rapportent que l'opération a été menée par des militaires et des policiers aidés par des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD qui arrêtaient et fouillaient les différents véhicules de transport en provenance de la ville de Bujumbura. Ils ont été acheminés par la suite à Matana dans la province Bururi (sud du pays) et les deux autres (un policier et un candidat officier du nom de Martin KATIHABWA) sont restés au cachot de Makamba.



*Le candidat Officier Martin Katihabwa arrêté à Nyanza lac*

### **05. Un (1) policier (Nom inconnu)**



Un policier arrêté en même temps que le candidat officier Martin KATIHABWA dans la commune Nyanza lac, province Makamba (sud du pays) en date du 15 août 2016. Il est resté au cachot de Makamba.

#### **06. Major Clément HAMENYIMANA**

Un officier a été brutalement arrêté à son domicile au quartier Shatanya, commune Gitega, province Gitega (centre du pays) le 20 août 2016. Il s'agit du Major Clément HAMENYIMANA surnommé 'Kirima' qui occupe le poste de Commandant en second du 221ème bataillon de Ruyigi (60 kilomètres à l'Est de Gitega). L'opération a été menée par des policiers de la garde présidentielle, la police de protection des Institutions (API). L'Officier qui se trouvait à son domicile a été tabassé devant sa famille avant d'être embarqué, ligoté violemment par les policiers de cette unité spéciale. Le Major HAMENYIMANA est un Officier issu des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB). Il a cependant subi des violences et humiliation de la part d'autres membres des services de sécurité et fut relâché après plusieurs heures de détention au cachot du commissariat de police de Gitega.



*Le Major Clément Hamenyimana embarqué violemment par des policiers de l'API*

#### **07. Des candidats Officiers Burundais (demandeurs d'asile en Ethiopie)**

Des candidats Officiers Burundais en formation en Ethiopie ont demandé asile auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Ces Officiers craignent des opérations d'épuration à l'endroit de certains d'entre eux, une fois qu'ils seraient rentrés au pays comme le gouvernement l'a exigé via son Ambassade en Ethiopie. Au total, quatre de ces Officiers présents en Ethiopie depuis près de 5 ans ont déposé leur demande d'asile.

Les Officiers dont les dossiers de demande d'asile ont été reçus par le HCR en Ethiopie sont : *Lieutenant Régis NIBARUTA, Lieutenant Gustave BIRAZA, Lieutenant Arnaud KWIZERA et Lieutenant Apollinaire NZEYIMANA* (des noms recueillis et publiés par la Radio Publique Africaine dans son programme Humura).

#### **08. Salvator BIGIRIMANA**

Des policiers de l'unité 'Appui pour la Protection des Institutions (API) de la garde présidentielle ont torturé un homme du nom de Salvator BIGIRIMANA en date du 20 août 2016 sur la colline Rutonde, commune Gitega, province Gitega (centre du pays). La victime est un démobilisé des anciennes Forces Armées du Burundi (ex-FAB). Après l'avoir torturé, le laissant à l'agonie, les policiers de l'API lui ont dérobé de l'argent en sa possession et sont partis. Les habitants de Gitega évoquent une présence policière très nombreuse ces derniers jours suite à la présence du Président Burundais à Gitega mais la violence utilisée par les membres de la police présidentielle est injustifiable. Les victimes ne peuvent oser porter plainte de peur de représailles de leurs bourreaux.





*Salvator Bigirimana, un ancien militaire tabassé par des agents de la garde présidentielle*

### **09. Adjudant Thaddée GAHUNGU**

Ce sous-officier est introuvable depuis le 14 septembre 2016. Il était affecté à Randa comme technicien automobile.

### **10. Le sous-officier Innocent GIRUKWIGOMBA**

Le sous-officier Innocent GIRUKWIGOMBA était affecté à la police judiciaire de la zone Musaga (sud de Bujumbura). Il a été arrêté le 14 septembre 2016 mais son lieu de détention n'est pas connu.

### **11. Le sous-officier Ferdinand MASABO**

L'inquiétude concerne aussi le cas du sous-officier de l'armée burundaise Ferdinand Masabo, arrêté à son lieu de travail près d'une position de la réserve naturelle de la Rukoko (nord-ouest). Il a d'abord été emmené aux cachots de la police militaire puis déplacé dans un lieu inconnu le 14 septembre 2016. Des témoins indiquent qu'il a été déplacé par des agents du service national des renseignements.

### **12. Le sous-officier Claver NDAYIZEYE**

Le 14 septembre 2016 même, des agents du service national des renseignements ont aussi arrêté sans mandat Claver NDAYIZEYE, un sous-officier affecté au poste de police de la zone Rohero (ville de Bujumbura). Des

témoins affirment qu'il est détenu aux cachots du SNR. Ce sous-officier est issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB), tout comme tous les sous-officiers arrêtés ou enlevés.

### **13. Adjudant Eddy Claude NYONGERA**

C'est en date du 14/9/2016, vers 15h30 que l'adjudant Eddy Claude NYONGERA est mort. Après sa mort, la police s'était hâtée de déclarer le décès par suicide à l'aide d'une grenade au cours d'un interrogatoire. Une version mise en doute par plusieurs sources au sein des forces de sécurité.

D'autant plus que les agents du même service national des renseignements ont déposé le corps sans vie de l'Adjudant dans la morgue de l'Hôpital Roi Khaled le déclarant et le nommant « Inconnu ».

Le sous-officier de l'armée a été enterré en date du 23 septembre 2016 par sa famille après plusieurs jours de bataille pour obtenir le corps du défunt et le certificat de décès. Il était natif de la colline Kabuye au centre-urbain de la province Bururi (sud du pays). Le service national des renseignements a refusé de répondre aux sollicitations de la famille. Autres faits surprenants, le certificat de décès délivré par l'administration évoque contradictoirement un décès à domicile, ce qui remet aussi en cause la version de la police nationale.



*L'Adjudant Eddy Claude Nyongera, mort dans les locaux du service national des renseignements burundais le 14 septembre 2016.*

Lors de l'arrestation de l'Adjudant Eddy Claude Nyongera, d'autres sous-officiers ont été arrêtés le même jour, le 14 septembre 2016, ainsi que les jours qui ont suivi.

On a pu identifier quinze (15) militaires arrêtés, après la mort de l'Adjudant Nyongera. Ils ont tous été transférés le 22 septembre 2016 de Bujumbura vers la prison centrale de Ngozi (nord du pays). C'est le parquet de Mukaza (centre de Bujumbura) qui les a inculpés, une semaine après les arrestations et détention aux cachots du SNR, pour « Participation aux bandes armées » et « Atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ». Le Parquet de Mukaza les a inculpé sous le dossier RMP 181/195.

***Voici la liste (grades et noms) des militaires arrêtés :***

- 1. Adjudant Nyongera Eddy Claude***, arrêté le 14 septembre 2016 par la police militaire puis transféré dans les locaux du service des renseignements où il est décédé le même jour. Il était affecté aux transmissions à l'Etat-major de l'armée.
- 2. BPP1 Girukwishaka Innocent*** (Brigadier de la police).
- 3. Adjudant Ngirimana Herménegilde***.
- 4. Adjudant-chef Kitaburaza Albert***.
- 5. BPP1 Ndayizeye Claver***.
- 6. Adjudant Gahungu Thaddée***.
- 7. Adjudant Masabo Ferdinand***
- 8. BPP2 Bigirimana Anicet***

***9. APC Ciza Christophe***

***10. 1er Sergent Ngendakumana François***

***11. Caporal Nshimirimana Pascal***

***12. Caporal Nsabimana Célestin***

***13. APC Mayoya Révérien***

***14. APC Ndikuriyo Basile***

***15. APC Nyandwi Félix***

***14. Adjudant Herménegilde NGIRIMANA***

Des agents du service national des renseignements ont aussi arrêté l'Adjudant Herménegilde NGIRIMANA en date du 15 septembre 2016. Ce sous-officier affecté au camp militaire de Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura est également retenu aux cachots du SNR. Cependant, aucun droit de visite n'est autorisé aux familles et proches des sous-officiers incarcérés.

***15. Adjudant Adronis NDUWAYO***

Un sous-officier de l'armée, a été arrêté le 19 septembre 2016 au poste militaire de Ryansoro, province Gitega. Il a été emmené aux cachots de la police militaire de Bujumbura sur ordre du Commandant de la 2ème région militaire. Des proches indiquent qu'il a été transféré aux cachots du service national des renseignements le 21 septembre 2016.

***16. OPC1 Alexis HAKIZIMANA***

Un officier de la police nationale, arrêté le 22 septembre 2016 par la police. Il se trouvait aux bureaux de la direction générale de la police



nationale situés au quartier 9 de la zone Ngagara où il travaillait. Il est aussi issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) plus précisément de la Gendarmerie.

**17. Trois (3) policiers et cinq (5) militaires accusés de l'assassinat du Lieutenant-Général Adolphe NSHIMIRIMANA**

Huit militaires poursuivis pour l'assassinat du Lieutenant-Général Adolphe Nshimirimana, ancien chef du service national des renseignements, ont comparu le 10 et le 11 octobre 2016. Ils sont incarcérés à Gitega (centre du pays) et ont comparu en audience devant les juges du Tribunal de Grande Instance de Ntahangwa (nord de Bujumbura) qui s'étaient déplacés en itinérance à Gitega.

Les personnes poursuivies sont trois policiers et cinq militaires : Patrick Nsengiyumva, Alexis Sebahene, Philbert Niyonkuru, Ernest Nyabenda, Claude Muhimpundu, Mathias Miburo et Cadeau Igirumugisha ; pour des faits qui ont eu lieu le 2 août 2015 à Bujumbura.

Il faut signaler que cette affaire n'est également pas gérée par une juridiction militaire alors qu'aucune preuve de complicité avec les civiles n'a été donnée. Aussi, les présumés ont passé plus d'une année en détention préventive sans pouvoir être jugés.

**18. Caporal-chef Ernest BAGAYUWITUNZE (Matricule 76820)**

Un soldat de l'armée est porté disparu depuis le 23 octobre 2016. Il s'agit du Caporal-chef Ernest BAGAYUWITUNZE (matricule 76820) affecté au camp militaire de Gakumbu (une

dizaine de kilomètres à l'ouest de Bujumbura). Des proches indiquent que ce militaire a été vu pour la dernière fois au camp Gakumbu et suivait une formation de brancardier. Des recherches ont été menées dans les cachots de la police ainsi qu'au service national des renseignements ; mais le Caporal-chef BAGAYUWITUNZE est introuvable.



*Le Caporal-chef Ernest BAGAYUWITUNZE, porté disparu depuis le 23 octobre 2016*

**19. Léonidas GAHUNGU**

Le soir du 15/11/2016 vers 19h, le policier Léonidas GAHUNGU a été fusillé à province Bubanza, commune Rugazi, à Muzinda, entre transversale 12 et 13. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital de Mpanda et son fusil a été volé par des hommes armés alors qu'il se rendait à une boutique proche de sa position pour s'approvisionner en carte de recharge pour son téléphone. Les présumés auteurs sont les agents du service national des renseignements.

**20. Colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE**

Des agents du service national des renseignements ont arrêté le Colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE alias Gangi, un officier de l'armée burundaise qui se trouvait à son service à l'Etat-major de l'armée le 18 novembre 2016. Le porte-parole de la police burundaise a annoncé que le Colonel



DUSHIMAGIZE fait objet d'enquête pour « atteinte à la sûreté de l'Etat et tentative d'assassinat ». Il faut noter que l'officier visé est issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) et son nom s'ajoute à la longue liste des militaires ex-FAB arrêtés arbitrairement depuis le début de la crise en avril 2015. Après quatre jours aux cachots du SNR, le Colonel DUSHIMAGIZE a été transféré à la prison centrale de Mpimba dans la zone Musaga (sud de Bujumbura). Là aussi, aucune instance judiciaire militaire n'est intervenue alors que la loi le prévoit ainsi pour des militaires en activité.



*Le Colonel Dieudonné Dushimagize arrêté illégalement par des agents du SNR*

### **21. Caporal Prime NKENGURUTSE**

Un individu armé a abattu un militaire de l'armée burundaise au quartier IV de la zone Ngagara (nord de Bujumbura) dans la soirée du 19 novembre 2016. La victime est le Caporal Prime NKENGURUTSE, affecté au 22ème Bataillon Blindé de Gitega (centre du pays). Des témoins rapportent que le militaire a été tué devant une petite boutique par un homme non identifié qui a fui juste après le meurtre. Le Caporal NKENGURUTSE se trouvait en congé au moment de son

assassinat. Il était issu de l'ancienne armée dite Forces Armées Burundaises (FAB) dont plusieurs autres militaires issu de l'ancien corps ont été abattus dans des circonstances similaires depuis le début de la crise et de la répression. La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour



*Le Caporal NKENGURUTSE, abattu par un individu armé*

### **22. Paul MINANI**

Le soir du 23/11/2016, le policier Paul

*« Différer de rendre justice est une injustice. »*

*William Penn*

MINANI a été tué à la grenade. Les sources indiquent que l'engin aurait été glissé sous le matelas de la victime par son compagnon de garde. L'attentat a eu lieu en province Ngozi, commune Mwumba, sur la colline de Vyegwa, à la position de la police de Vyegwa.



### 23. *Elie NTUNGWANAYO*

Dans la soirée du 28 novembre 2016, un des policiers assurant la garde de M. Nyamitwe nommé Elie NTUNGWANAYO a été tué lors de l'attaque et un autre a été blessé, de même que le Conseiller du président a été touché au bras.

L'attentat a eu lieu en province Bujumbura rural, commune Mutimbuzi, zone Rukarama quartier Kajaga



*Le policier NTUNGWANAYO assassiné à Kajaga*

### 24. *Caporal-chef Félix NIZIGIYIMANA*

*« Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier. »*

*Martin Luther King*

La police a aussitôt arrêté des militaires au lendemain de l'attaque, en accusant le Rwanda de l'avoir commandité. Le Caporal-

chef Félix NIZIGIYIMANA a été arrêté à son domicile au même quartier de Kajaga le 29 novembre 2016. Pour le moment, la police n'a pas démontré son lien avec l'attaque. La police a aussi mentionné que le Colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE surnommé 'Gangi', arrêté depuis le 18 novembre 2016 dans les enceintes de l'Etat-major de l'armée, serait impliqué dans une précédente tentative d'assassinat du Conseiller Willy NYAMITWE.



*Le Caporal-chef Nizigiyimana (gauche), arrêté après l'attentat contre le conseiller Nyamitwe et le Colonel Dushimagize (droite) arrêté le 18 novembre.*

### 25. *Trois (3) arrestations d'officiers*

La police militaire a mené plusieurs arrestations d'officiers Burundais en activiste au cours de la semaine. Il s'agit du Capitaine Célestin IRANYIBUTSE arrêté le 29 novembre 2016, du Colonel Nestor BAHATI arrêté le 30 novembre 2016 et du Colonel Jean Baptiste MIRUHO surnommé 'Miros' arrêté le 1er décembre 2016. Les proches et les familles s'inquiètent de ces arrestations dont les motifs ne sont pas jusqu'à présent connus. Les trois officiers sont des anciens des mouvements armés avant leur intégration au sein de l'armée burundaise. Ils sont détenus au service national des renseignements.







*Le Colonel MIRUHO (gauche) et le Colonel BAHATI (droite) en détention*

motif à l'arrestation et n'a pas présenté de mandat d'arrêt au concerné. Lors d'une fouille à son domicile, rien de suspect n'a été trouvé. De là, il faut noter que, comme plusieurs membres des forces de sécurité actifs ou non actifs arrêtés, l'officier SERUDUGO est issu des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB) avant leur fusion avec les groupes rebelles pour former l'armée actuelle, il a par la suite été affecté à la Police Nationale, d'où il est parti pour sa retraite.

### **26. APC Déo MANARIYO**

En date du 13/12/2016, l'APC Déo MANARIYO surnommé « Dinka » a été fusillé par un détenu de la prison de Gitega, un des accusés dans le dossier du lieutenant général Adolphe NSHIMIRIMANA connu du nom de Rénovât NIMUBONA.



*L'officier à la retraite Serudugo arrêté sans motif par le SNR*

### **28. Rénovât NIMUBONA**

Dans la matinée du 14/12/2016, le prévenu Rénovât NIMUBONA se trouvant dans la prison de Gitega, inculpé dans le dossier du Générale Adolphe NSHIMIRIMANA ; a été découvert sans vie fusillé dans un secteur séparant le quartier de Mushasha et de Shatanya au centre de la province Gitega après avoir été accusé d'avoir tué un policier qui l'accompagnait lors d'une sortie.

### **31. Emmanuel BIGUMANDONDERA**

Des agents de la police accompagnés des jeunes miliciens Imbonerakure du parti présidentiel CNDD-FDD ont mené une fouille-perquisition illégale dans la nuit du 14 au 15 décembre 2016 au domicile d'Emmanuel BIGUMANDONDERA sur la colline Kirinzi, zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays). Il s'agit du ménage d'un militaire retraité et issu des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB) anciennement affecté au camp militaire de Cibitoke. Des proches de la victime rapportent que les policiers et les miliciens ont encerclé le ménage, exigeant au militaire retraité de leur montrer des combattants qu'il abriterait chez lui.

### **30. Colonel Tite SERUDUGO**

Des agents du service national des renseignements ont arrêté un officier de la police à la retraite du nom de Colonel Tite SERUDUGO à Kinindo (sud de Bujumbura) le 14 décembre 2016. Le SNR n'a donné aucun





*Emmanuel BIGUMANDONDERA, un militaire à la retraite harcelé chez lui par des policiers et des miliciens Imbonerakure*

### **32. Militaires burundais sur le sol congolais**

Des affrontements ont eu lieu entre l'armée burundaise et l'armée congolaise le 21 décembre 2016 sur le sol congolais après une incursion des militaires burundais. Le bilan est très difficile à établir étant donné les difficultés d'accès à la zone de combat, mais les militaires burundais tués s'évaluent à une dizaine, avec autant de blessés. L'incursion des militaires burundais visait à traquer les différents groupes armés qui mènent des attaques au Burundi.

### **33. Major Elie NIYONKURU**

Des agents du service national des renseignements ont arrêté le Major Elie NIYONKURU, un officier de l'armée burundaise, à son domicile au quartier Kajiji, zone Kanyosha, commune Muha (sud de Bujumbura) le 12 janvier 2017. Aucun motif à l'arrestation n'a été évoqué lors de l'opération. Des proches rapportent que le Major NIYONKURU est affecté au contingent burundais de la mission de maintien de la paix en Somalie (AMISOM) et qu'il était en congé de circonstance suite aux décès de sa mère et de sa sœur. Et il a été relâché le

lendemain après une nuit au cachot du même service des renseignements « SNR », l'Atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat est la charge qui pesait sur lui avant d'être relâché faute de preuves irréfutable de cette accusation fantaisiste.



*Le Major Elie NIYONKURU, arrêté par le SNR et détenu durant 24 heures*

### **34. Manella NTAKIRUTIMANA**

Des agents de la police ont arrêté leur collègue nommée Manella NTAKIRUTIMANA avec son mari dans la zone Kanyosha, commune Muha (sud de Bujumbura) le 21 janvier 2017. Cette arrestation a été menée après une fouille perquisition au domicile du couple situé dans la zone Musaga (sud de Bujumbura). La police affirme y avoir trouvé des tenues de la police. A noter qu'il s'agit d'une arrestation d'un agent de la police en activité. Détenir des tenues ou uniformes de la police est tout à fait normal pour un agent de la police, et ne constitue en rien une infraction aussi longtemps que chaque agent de la police a au moins une dotation d'une ou deux tenues de ce corps .

### **35. Adjudant-major Elysée NDUWUMUKAMA**



Des agents du service national des renseignements ont arrêté un sous-officier de l'armée burundaise en activité, l'Adjudant-major Elysée NDUWUMUKAMA à sa descente d'avion à l'aéroport international de Bujumbura le 21 janvier 2017. Ce militaire venait de rentrer avec ses collègues de la mission de maintien de la paix de l'ONU en Centrafrique, la MINUSCA. Il faut souligner ici que les agents du SNR ne sont pas habilités à arrêter des militaires en activité. Des instances judiciaires militaires existent pour de telles opérations, en cas de besoin. Aucun mandat n'a été présenté au sous-officier qui ignore les raisons de son arrestation. Cette violation des procédures s'est malheureusement institutionnalisée depuis le début de la crise en avril 2015.



*L'Adjudant-major Elysée NDUWUMUKAMA arrêté à l'aéroport de retour de mission en Centrafrique*

### **36. Caporal-chef Fulgence NDAYIKENGURUTSE**

Lors de l'attaque du camp militaire de Mukoni situé dans la commune Muyinga, province Muyinga (Nord du pays) le 24 janvier 2017, a été arrêté quelques heures après l'attaque le Caporal-chef Fulgence NDAYIKENGURUTSE, affecté au camp militaire de Mukoni et ancien membre de la Brigade spéciale de protection des Institutions où il exerçait comme chauffeur du commandant de cette Brigade.



*. Le Caporal-chef Fulgence NDAYIKENGURUTSE arrêté quelques heures après l'attaque du camp Mukoni*

### **37. Caporal-chef Richard NKURUNZIZA**

L'attaque du camp militaire de Mukoni a donné lieu à une vague d'arrestations de militaires en activité et uniquement issus de l'ancienne armée Burundaise « Forces Armées Burundaises ex-FAB à dominance tutsi » avant la fusion avec les ex-partis et mouvements politique armés (PMPA) à dominance Hutu pour former la Force de défense Nationale« FDN » actuelle, comme cela s'est remarqué tout au long de la crise, au lendemain d'une attaque armée similaire.

Des militaires ont aussi arrêté le Caporal-chef Richard NKURUNZIZA affecté au 22ème Bataillon blindé de Gitega le 24 janvier 2017 à sa position de Nyanzari à Gitega (centre du pays). Il a été emmené le lendemain dans la province Muyinga, car il est accusé d'être impliqué dans l'attaque du camp militaire de Mukoni survenue le 24 janvier à l'aube. Ce militaire est aussi un ancien des Forces Armées Burundaises (ex-FAB).



*Le Caporal-chef Richard NKURUNZIZA arrêté à Gitega*



### **38. Caporal-chef Amédée NIYUKURI**

Un autre militaire, le Caporal-chef Amédée NIYUKURI, a été arrêté dans la commune et province Ngozi (nord du pays) à son lieu de travail le 25 janvier 2017. Comme ses camarades pourchassés au cours de la semaine, il est issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) avant leur fusion avec les ex partis et mouvements politiques armés « PMPA ».



*Le Caporal-chef Amédée Niyukuri arrêté à Ngozi*

### **39. Adjudant Ildephonse NIMUBONA**

Le même jour, le 25 janvier 2017, des militaires ont arrêté l'Adjudant Ildephonse NIMUBONA au camp militaire de Mutukura situé dans la province Cankuzo (Est du pays).

### **40. Caporal-chef Emmanuel BIZIMANA**

Des agents de la police ont aussi arrêté le Caporal-chef Emmanuel BIZIMANA le 25 janvier 2017. Son arrestation a eu lieu dans la province Rumonge (sud du pays) alors qu'il se trouvait en congé. Des témoins rapportent que les policiers étaient accompagnés de miliciens de la ligue 'Imbonerakure' du parti au pouvoir CNDD-FDD lors de l'interpellation du militaire en activité.



*Le Caporal-chef Emmanuel BIZIMANA arrêté à Rumonge*

### **41. Adjudant François NKURUNZIZA**

L'Adjudant François NKURUNZIZA, a été assassiné et son corps découvert sur la colline Rusengo, commune Muyinga, province Muyinga (nord du pays) le 25 janvier 2017. C'était un sous-officier chargé de l'administration au camp Mukoni de la province Muyinga ; lequel camp a été attaqué la veille de la découverte du corps. Des témoins rapportent que l'Adjudant NKURUNZIZA avait été officiellement interpellé la veille par des agents des forces de sécurité. Son corps et celui des deux autres victimes non identifiées se trouvaient à moins de trois kilomètres de ce camp de Mukoni.



*L'Adjudant François NKURUNZIZA, retrouvé assassiné non loin de son camp de Mukoni à Muyinga*

### **42. Major Dieudonné KARASHIRA**

Le Major Dieudonné KARASHIRA du camp militaire de Mutukura a été tué par un autre militaire, le Caporal NTAHOMVUKIYE, dans la province Cankuzo (Est du pays) le 25



janvier 2017. L'officier a été tué alors qu'il tentait d'arrêter le Caporal durant la nuit. L'armée burundaise a laissé entendre que le Caporal NTAHOMVUKIYE a été appréhendé par la suite et traduit en justice. Les charges retenues contre le militaire n'ont pas été rendues publiques pour le moment ; de même que les raisons qui avaient poussé l'officier Dieudonné KARASHIRA à vouloir mener une arrestation la nuit.



*Le Major Dieudonné Karashira, abattu par un autre militaire qu'il tentait d'appréhender*

### **43. Major José RUNYANGE**

Des militaires ont aussi arrêté le Major José RUNYANGE accusé d'avoir collaboré dans l'attaque du camp militaire de Mukoni dans la province Muyinga (nord du pays) le 26 janvier 2017. .

L'état de santé des condamnés, notamment le Caporal-chef Fulgence NDAYIKENGURUTSE, qui ne fait que s'aggraver dans leurs cellules, loin de toute assistance médicale. Le gouvernement burundais est responsable de toutes ces exactions et doit permettre aux victimes d'être assistées.

Le Caporal-chef Fulgence Ndayikengurutse après son arrestation à Muyinga : il était en très bon état physique/ Les signes des sévices subis par le Caporal-chef Ndayikengurutse / Une des plaies lui infligées sur une partie de son corps ne lui permettant pas de s'asseoir

Parmi les militaires torturés après leur arrestation pour la même affaire, relève aussi le cas du Caporal-chef Eric Ndagijimana (matricule 41953), arrêté le 24 janvier 2017 à son poste d'attache au 221ème Bataillon Commando de Gitega. Après son jugement express, il a été transféré de Muyinga vers la prison de Mpimba à Bujumbura. Ce militaire a été torturé, des tissus de corps au niveau du derrière coupés. Ne pouvant pas s'asseoir pour le moment, il reste en position allongé au dispensaire de la prison.



*Le Caporal-chef Fulgence Ndayikengurutse après son arrestation à Muyinga*



*Le Caporal-chef Eric Ndagijimana en soins au dispensaire de la prison suite aux tortures subies*



Plusieurs militaires arrêtés dans la foulée de l'affaire Mukoni sont également portés disparus. On a relevé au moins treize (13) arrestations de militaires survenues après cette supposée attaque entre le 24 et le 26 janvier 2017. L'armée doit indiquer où sont ces militaires, leur état de santé ainsi que les charges retenues contre eux. Tout en craignant que les militaires portés disparus ne soient victimes d'exécutions extrajudiciaires

#### **45. Caporal Pierre NTAHOMVUKIYE**

Condamnation à vingt (20) ans de servitude pénale du Caporal Pierre Ntahomvukiye pour le meurtre de son supérieur hiérarchique, le major Dieudonné Karashira. L'officier a été abattu fin janvier 2017 alors qu'il s'était introduit dans la chambre du Caporal Ntahomvukiye.

#### **46. Policier Eric (surnommé 'Mwarabu')**

Un policier nommé Pacifique Nduwayezu a tenté d'abattre avec son arme son collègue nommé Eric (surnommé 'Mwarabu') sur la position de police de la commune Buganda, province Cibitoke (nordouest du pays) le 4 mars 2017. La victime a été grièvement blessée, et l'auteur de la tentative d'assassinat a été arrêté.

#### **47. Diomède BIGIRIMANA**

Des individus non identifiés ont enlevé et assassiné Diomède Bigirimana avant de jeter son corps sur la colline Buhinyuza, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge (sud du pays). Son corps a été découvert le 8 mars 2017. La victime est un

militaire à la retraite issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) qui n'avait plus été revu depuis le 2 mars 2017 ; il a été poignardé au visage et dépouillé de son argent. La police n'a arrêté aucun suspect pour le moment. Caporal Pierre Ntahomvukiye un militaire affecté au camp Mutukura de la province Cankuzo (Est du pays) a été condamné par le Tribunal de Grande Instance de Muyinga (situé au nord du pays) à 20 ans de servitude pénale dans un jugement rendu le 9 mars 2017. Il est accusé du meurtre de son supérieur, le major Dieudonné Karashira dans la nuit du 25 janvier 2017.

Des témoins avaient rapporté que le Major Karashira a été tué alors qu'il tentait d'arrêter le Caporal durant la nuit en pénétrant dans sa chambre, sans que les raisons exactes de cette arrestation n'aient été évoquées par l'armée par après. Cet officier a été tué au lendemain d'une attaque du camp militaire de Mukoni situé à Muyinga qui s'en est suivi d'une vague d'arrestations de militaires surtout issus des Forces Armées Burundaises (ex-FAB).



*Le Major Dieudonné Karashira, abattu par le Caporal Ntahomvukiye*

#### **48. APC Tharcice NDIKUMANA (un policier)**



La direction de la prison de Mpimba située dans la zone Musaga (sud de Bujumbura) dont le directeur est OPC2 Déogratias Bigirimana refuse de libérer huit détenus pourtant acquittés par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza depuis le 3 février 2017. Parmi eux se trouve l'APC Tharcice Ndikumana.

#### **49. OPC I Charles NDIHOKUBWAYO**

Des individus non identifiés ont assassiné un officier de la police burundaise. La victime est l'OPC I Charles Ndiokubwayo. Son corps a été retrouvé dans les enceintes de la Paroisse catholique Saint-Joseph du quartier III, zone Ngagara, commune Ntahangwa (nord de Bujumbura) le 20 mars 2017 dans la matinée. L'officier était en tenue civile de sport et ne portait aucune trace de blessure ou de sang. L'OPC I Ndiokubwayo a vraisemblablement été étranglé par ses bourreaux. Il habitait également à quelques mètres de la Paroisse.



*L'OPC I Charles Ndiokubwayo, lors de la découverte de son corps*

#### **50. Condamnation à perpétuité le 28 mars 2017 de trois militaires burundais par le Tribunal de Grande Instance de Muha (ville de Bujumbura).**

Ces militaires sont accusés de tentative d'assassinat du Chef d'état-major de l'armée burundaise, le Lieutenant-général Prime Niyongabo le 11 septembre 2015.

Il s'agit de :

1. **Jean Marie Vianney NZOYIHERA**
2. **Elvis NKUNZIMANA**
3. **Pascal DOMBORI.**

*« Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice. »*

**Montesquieu**

*« Le pouvoir dans les mains du crime se maintient par la tyrannie » Germaine de Staël*



## CONCLUSION

La situation des violations des droits de l'Homme au Burundi reste préoccupante et inclut aussi des violations ciblées contre les membres des corps de défense et de sécurité comme cela vient d'être démontré.

Ce deuxième bulletin trimestriel constitue un prolongement du premier bulletin qui était consacré sur des cas avérés des violations qui ont pris pour cible les militaires, policiers et les membres du SNR.

Ce qui est encore plus préoccupant, c'est notamment les cas des disparitions forcées où les membres des familles des victimes n'accèdent pas à certains droits qui leur sont légalement reconnus en raison du fait qu'ils ne peuvent pas prouver la mort de la personne portée disparue. Comme ces crimes de disparitions forcées sont commis par des autorités étatiques, ces dernières font tout pour qu'aucune enquête judiciaire ne parvienne pas à identifier les auteurs des crimes et faire justice aux victimes.

Dans d'autres cas, les autorités étatiques et judiciaires menacent et intimident les membres des familles des victimes pour qu'ils n'osent pas porter plainte et allèguent le plus souvent que les victimes ont fui le pays.

Il est en outre connu que les militaires et policiers constituent des corps professionnels particuliers où les ordres des chefs commandent tout et les





revendications sont très rares, ce qui n'empêche pas qu'il y ait des frustrations de tout ordre.

Les autorités militaires et politiques ont tout intérêt à ne pas continuer à diviser les corps de défense et de sécurité parce qu'ils devraient continuer à être le dernier rempart pour le peuple qui mérite d'être protégé contre les abus de plus en plus exorbitants.

